AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NOS LAS-0082 ET LAS-0083

PUBLIC NOTICE

NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF BYLAWS NOS. LAS-0082 AND LAS-0083

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement a adopté à sa séance du 4 février 2013 les règlements suivants :

LAS-0082 Règlement autorisant un emprunt de 500 000 \$ pour des travaux de réfection de différents bâtiments de l'arrondissement

LAS-0083 Règlement autorisant un emprunt de 750 000 \$ pour l'acquisition de véhicules, de machinerie, d'outillage et d'équipements.

et que ces règlements ont été approuvés par le ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 21 mars 2013.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Ces règlements entrent en vigueur en date du $28\ \text{mars}\ 2013.$

DONNÉ À LASALLE, ce 28 mars 2013.

Marc Morin Secrétaire d'arrondissement PUBLIC NOTICE is hereby given that the Borough Council has adopted at its meeting held on

February 4, 2013 the following bylaws:

LAS-0082 Bylaw authorizing a loan of \$500,000 for work related to the borough

buildings.

LAS-0083 Bylaw authorizing a loan of \$750,000 for the purchase of vehicles, machinery, tools and equipment.

and that the said bylaws has been approved by the ministre des Transports and ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire on March 21, 2013.

These bylaws may be consulted at the office of the Secrétaire d'arrondissement, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

These bylaws take effect as of March 28, 2013.

GIVEN AT LASALLE on March 28, 2013.

Marc Morin Secrétaire d'arrondissement